



DEMANDE DE CO-FINANCEMENT A HAUTEUR DE 75 % DES PREPARATIONS AUX CONCOURS D'ENTREE SANITAIRES OU SOCIAUX OU EXAMENS

AIDE-SOIGNANT, INFIRMIER, ASSISTANT MEDICO-ADMINISTRATIF, MONITEUR EDUCATEUR, EDUCATEUR SPECIALISE, CAFERUIS, CAP ...

INTITULÉ DE LA PRÉPARATION AUX CONCOURS OU EXAMENS :

ÉTABLISSEMENT :

RENSEIGNEMENTS :

Table with 2 columns: NOM AGENT, PRÉNOM AGENT

RUBRIQUE A REMPLIR IMPERATIVEMENT :

- Organisme presenté par l'établissement :
Montant total des frais pédagogiques par agent :
Quelles possibilités d'évolution seront offertes a(aux) agent(s) (études promotionnelles ...) ?

Si l'agent pour lequel un accord de cofinancement a été donné annule sa formation de preparation concours ou examen, le cofinancement pourra bénéficier à un agent suivant la meme preparation concours ou examen.

BULLETIN À RETOURNER À L'ANFH POUR LE 21 OCTOBRE 2016 OU LE 28 AVRIL 2017

Signature du directeur et cachet de l'établissement :